



## pension alimentaire et nouveau conjoint

Par **Willa**, le **14/09/2020** à **12:28**

Bonjour,

Je suis en plein [divorce](#), depuis 5 mois, j ai 2 enfants en garde alternée.

Je vais demander une pension alimentaire au vu de la disparité de nos revenus.

Ma question est, est ce que si je refais ma vie et que j aménage avec mon nouveau conjoint, est ce que mon compagnon peut demander la révision du montant de la pension alimentaire?

Les ressources de mon nouveau conjoint seront pris en compte ?

Merci de vos réponses

Par **youris**, le **14/09/2020** à **15:36**

bonjour,

s'agit-il d'un pension alimentaire pour vos enfants ou d'une prestation compensatoire pour vous ?

comme vous mentionnez la dispartiee de revenus, cette prestation a fixé en fonction de plusieurs paramètres, notamment la durée du mariage mais elle tiendra compte de votre nouvelle situation en particulier si vous vivez en couple ce qui augmente vos ressources.

Pendant la procédure de divorce, vous devez reespecter toujours respecter les obligations des époux, en particulier le devoir de ficélicité.

salutations